

CONSEIL MUNICIPAL du 07 décembre 2009 à 20 H
Compte-rendu de la réunion affiché et transmis à la presse le 16/12/2009

PRESENTS : MARTIN Joseph – OLIVIER Christian – TESSIER Daniel – PINCEPOCHE Monique – LAMOUREUX Marie-Andrée – DÉSILLE Yvan – GALLON Loïc – DOINEAU Brigitte – BASLÉ Marie-Josèphe – TÉHARD Sylvie – GRIMAUULT Jean-Philippe – TOUATI Anne – SALMON Pierre – CHEVRIER Daniel.

ABSENTS EXCUSÉS : ROLLAND Pierre – MAIGNAN Denis – CHEVRIER Christine

ABSENTE : STRACQUADANIO Christèle

Secrétaire de séance : GRIMAUULT Jean-Philippe

Convocation du 02 décembre 2009

Révisions des tarifs municipaux 2010

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les tarifs de location de la salle polyvalente et des frais funéraires de 3 % (avec arrondi à l'euro le plus proche) à partir du 1^{er} janvier 2010.

Pour l'abonnement annuel à la bibliothèque et les photocopies, les tarifs pratiqués sont reconduits

Concernant la location exceptionnelle de la Salle des sports, il a été remarqué que le tarif actuel est sans doute trop faible comparé à celui de la salle polyvalente. Le tarif 2010 sera fixé ultérieurement après recensement des informations complémentaires suivantes :

- coût de location de la salle des sports. (Lorsque le basket l'utilise pour laisser la salle des sports de Domalain , c'est la Commune de DOMALAIN qui pourrait payer au lieu de l'association utilisatrice de la salle des sports)
- utilisations de la salle des sports en 2009 à lister avec le matériel installé par les agents communaux (parquet, podium, moquettes).

Acquisition de terrains

Suite aux négociations engagées avec les propriétaires des terrains situés sur la future ZAC des Cerisiers et du Plessis, 5 propriétaires ont donné leur accord à la vente de terrain au prix proposé par le Conseil Municipal.

Le dossier de Déclaration d'Utilité Publique est en cours. Il permettra à la Commune, si nécessaire, de procéder à l'expropriation des terrains pour lesquels les propriétaires n'auront pas donné suite à la proposition d'achat amiable.

SMICTOM-Rapport annuel 2008

Le Conseil Municipal n'a émis aucune observation sur ce document qui est consultable sur le site internet www.smictom-sudest35.fr ou sur support papier à la mairie.

Arrondissement Fougères-Vitré

Le Conseil Municipal ne disposant pas d'informations assez précises sur le projet de création d'un nouvel arrondissement Vitré/Fougères, il informe Monsieur le Préfet qu'il n'est pas en mesure actuellement de se prononcer sur ce dossier.

Matériel technique

Suite au classement des offres (après analyse des coûts et des caractéristiques techniques), l'offre de la société ESPACE EMERAUDE est retenue pour les matériels suivants : Tracteur John Deere 6130 80 CV avec chargeur MAILLEUX T8 COLLECTIVITES équipé et broyeur d'accotements FERRI ZL 180 pour un montant total HT de 58 560 € H.T.

ATESAT

Le Conseil Municipal a décidé de conclure une nouvelle convention de 3 ans (2010 à 2012) portant sur la mission d'ATESAT réalisée par la Direction Départementale de l'Équipement pour la gestion de la voirie communale.

Pour ces 3 années, la DDE n'assurera plus le suivi des travaux mais continuera à assister les communes pour la préparation budgétaire et la consultation des entreprises.

Après 2012, l'ATESAT ne sera plus proposée. Les communes vont donc devoir trouver une autre organisation, peut-être au niveau intercommunal.

BASSIN VERSANT DE VILAINE AMONT

Le Conseil Municipal a donné son accord au transfert du siège administratif de ce syndicat.

ZAC multi-sites : assistance à maîtrise d'ouvrage

Le Conseil Municipal a accepté de passer une nouvelle convention avec le Syndicat d'Urbanisme pour assister la Commune dans le dossier de réalisation de la ZAC. Le coût de cette mission s'élève à 320 € H.T. par demi-journée, la facturation étant faite suivant le nombre de réunions.

Dénomination des lieux-dits

Suite à la réunion du 02 novembre dernier, une nouvelle dénomination de lieux-dits ayant un doublon (alors qu'ils sont éloignés les uns des autres) a été proposée aux habitants concernés en leur indiquant que cela devrait permettre de résoudre les problèmes de localisation des habitations pour les secours (pompiers, SAMU...) notamment depuis l'utilisation des GPS.

Le Conseil Municipal décide donc de modifier la dénomination des lieux-dits suivants comme indiqué sur le tableau joint en annexe.

Informations diverses

Audits

Afin de disposer d'éléments sur les opérations d'investissement à programmer dans les années à venir, le Conseil Municipal décide de réaliser un audit des bâtiments communaux utilisés et libres pour les besoins actuels et futurs. Un audit financier devra compléter cette étude.

Séance levée à 23 H 45

1°) SALLE POLYVALENTE**JOURNÉE ENTIÈRE**

(9H-2H30 du matin)*

	nombre de personnes			
	Jusqu'à 59	de 60 à 79	de 80 à 99	à partir de 100
Domalain	146 €	184 €	220 €	256 €
Extérieur + 10 %	160 €	202 €	242 €	281 €
Associations	109 €	137 €	162 €	190 €
Participation O.M.	13 €	28 €	39 €	50 €
LOCATION MICRO 15 €				

1/2 JOURNÉE

(9H-19H ou 15H-2H30 du matin)*

	nombre de personnes			
	Jusqu'à 59	de 60 à 79	de 80 à 99	à partir de 100
Domalain	110 €	146 €	175 €	202 €
Extérieur + 10 %	121 €	161 €	193 €	222 €
Associations	82 €	109 €	129 €	150 €
Participation O.M.	13 €	28 €	39 €	50 €
LOCATION MICRO 15 €				

(* 3h30 pour les associations)

<u>Autres Manifestations</u>	HABITANTS DE DOMALAIN	EXTERIEUR + 10 %	ASSOCIATIONS	Participation OM
CONCOURS DE BELOTE/PALETS/LOTO 1 SOIRÉE	70 €	77 €	46 €	
CONCOURS DE BELOTE/PALETS/LOTO 2 SOIRÉES	118 €	130 €	80 €	
CONCOURS DE BELOTE/PALETS/LOTO 3 SOIRÉES	169 €	186 €	112 €	
VIN D'HONNEUR	69 €	76 €	46 €	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE			43 €	13 €

Pour DOMALAIN Seulement

SOUPE A L'OIGNON	81 €		
ACTIVITE PROFESSIONELLE 1/2 JOURNEE	47 €		
ACTIVITE PROFESSIONELLE JOURNEE ENTIERE	77 €		
BAL POUR LE CLUB SEULEMENT			76 €
CLUB DES AINES (FORFAIT ANNUEL)			250 €
PRÊT DE CHAISES AUX HABITANTS DE DOMALAIN	0,68 €	Associations + Communes = 0,78 € Pas aux particuliers	
PRÊT DE TABLES AUX HABITANTS DE DOMALAIN	0,68 €		

Vaisselle cassée ou perdue

ASSIETTE, VERRE, TASSE, COUVERT	1,80 € la pièce
--	-----------------

Utilisation 2ème jour	51 €	58 €	23 €
------------------------------	------	------	------

CAUTION	97 €
----------------	------

Une caution sera demandée pour toute réservation de la salle pour repas.

Toutes les personnes désirant louer cette salle devront remplir un formulaire sur lequel figure le règlement d'utilisation.

Le micro sans fil n'est pas mis aux particuliers.

Les utilisateurs de la salle peuvent être présents lors du comptage de la vaisselle (avant et après la location) à l'heure indiquée par l'agent communal chargé de cet inventaire.

Commune de DOMALAIN

Annexe à la délibération du Conseil Municipal n° 2009-11-02
du 07 décembre 2009

TARIFS 2010

CIMETIERE

Objet	Tarifs
concession 15 ans	104 €
concession 30 ans	137 €
concession 50 ans	270 €
Cavurne 15 ans	187 €
Réception de corps au cimetière	38 €
Départ de corps	20 €

BIBLIOTHEQUE

Abonnement annuel	6,10 €
-------------------	--------

PHOTOCOPIES

	Objet	Particuliers	Associations, Demandeurs d'emploi, Scolaires
Noir et blanc	A4simple	0,25 €	0,07 €
	A4 recto-verso ou A3 simple	0,50 €	0,14 €
	A3 recto-verso	1,00 €	0,28 €
	A4 simple à partir de la 100ème (associations seulement)		0,05 €
Couleur	A4simple	1,00 €	
	A4 recto-verso ou A3 simple	2,00 €	
	A3 recto-verso	4,00 €	

(il est précisé que les tarifs « photocopies » sont appliqués pour des tirages sur du papier blanc; le demandeur souhaitant une photocopie sur du papier couleur doit le fournir mais le prix de la photocopie reste le même)

(fond de caisse = 4 €)

NOUVELLES DENOMINATIONS LIEUX DITS

LIEUX DITS	Situation	PROPRIETAIRES	Situation cadastrale	Dénomination nouvelle	Observation
La Ganerie	VC 101 Route de Princé	JOUAULT Anthony/ ORHAND Maria BERHAULT Jean-Marc	AW 17 / AW 7 AW 5	La Basse Gasnerie	
La Ganerie	VC 101 Route de Princé	CCAS de DOMALAIN	AW 377	La Haute Gasnerie	
La Ganerie	liaison VC 101 à RD 48	ORHAND Daniel	AW 2-3-4	La Gasnerie	orthographe rectifié
L'Epinette	RD 48	ROSSARD Michaël/CHOPIN Jean-Pierre GENDRON Michel	AE 390 / AE 72 AE 389	La Grande Epinette	
La Petite Epinette	RD 48	FLEURY Bruno	AE 64	Inchangé	
Les Epinettes	RD 177	CHANTEUX Olivier / BOURGEOIS Nicole	AN 189 / AN 232	Inchangé	
La Placière	VC 15 Route des Nâcheries	DROYER Germaine	AK 210	La Haute Placière	
La Placière	RD 37 (après Les Haies Neuves)	GENDRON Michel	AE 54	Inchangé	
La Planche	VC 15 Route des Nâcheries	GOURMON Gérard	AE 260	La Haute Planche	
La Planche	RD 48 (direction Carcraon)	BAUDRIER Gaël	BD 69	Inchangé	
La Maison Neuve	VC 2 Route de La Daguinière)	JUGDÉ Jérôme	AM 80	La Haute Maison Neuve	
La Maison Neuve	RD 48 (vers Carcraon)	HAUTBOIS Christian	AW 223	Inchangé	
Les Noës	RD 106 (direction Moutiers)	GOURMON René	AX 37	Les Grandes Noës	
Les Noës	VC 101 Route de Princé	CHEVRIER Daniel / POIRIER Benoît	AX 187-52 / AX 242	Inchangé	
Les Teillais	RD 48 (vers La Heinrière)	MOUEZY François	AP 226	Les Hauts Teillais	
Les Teillais	RD 106 (vers Vergeal)	MONNERIE Joël / BASLÉ Louis MAIGNAN Bernard	AH 29 / AH 31 AH 23	Inchangé	
La Basse Hairie	à partir de la RD 106, puis direction Les Hartays	ESTERLINGOT Denise	AT 86	Les Prés Noës	
La Basse Hairie	VC 13 Route de La Maillardière	BESNARD Bertrand / GOUPIL Sébastien	AT 100 / AT 109	Inchangé	
La Cherruère	RD 37 (direction Bais)	LAMOUREUX Thierry	AC 110	La Chelluère	orthographe rectifié